



28 d, Rue de la Rotonde -25000 Besançon

Contact : 03 81 50 60 07

www.chaprais.fr

Monsieur le Maire,
Ville de Besançon
2 Rue Mégevand
25034 BESANCON Cedex

Besançon le 30 novembre 2010

Objet : Cheminement piétonnier entre :
La copropriété 24 Rue de la Rotonde « Via Rotonda »
et le 53 Rue de Belfort « Coeurville »

Monsieur le Maire,

Nous voulons de nouveau attirer votre attention sur ce projet qui consiste à vouloir créer ce chemin piétonnier entre les deux immeubles précités.

Nous sommes surpris que le promoteur de « Via Rotonda » en ait fait un argument publicitaire et de vente de ses appartements qui seraient situés : « *Entre Nature et vie urbain* », dans la mesure où l'on impose cette servitude aux 76 copropriétaires de Coeurville, 53 Rue de Belfort.

Qu'est-ce qui permet à la ville d'imposer cette contrainte ?

N'y a-t-il pas confusion entre l'intérêt général des habitants et l'intérêt particulier de ce promoteur ? D'autant qu'un mur de séparation entre les deux propriétés appartient à « Coeurville ».

Pour le consolider, la copropriété « Coeurville » l'a étayé avec un contre fort en béton qui ne permet pas d'obtenir une largeur réglementaire, à moins de le démolir. En ce cas, comment imposer cela aux copropriétaires ? Qui supporterait les frais d'une telle opération ? Pour aboutir, nous insistons, à un chemin non réglementaire pour le passage des piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite.

De plus ce chemin zigzague dans la copropriété « Coeurville » créant des zones d'insécurité et sans que jamais les 3 mètres de largeur annoncés sur les plans, ne soient respectés.

Il s'agit là d'une sorte de non-sens, de « lubie » imposés par vos services et personne ne comprendrait que la ville exige une telle contrainte.

Nous espérons que la raison va l'emporter et les occupants du 24 Rue de la Rotonde feront quelques mètres supplémentaires pour accéder à la Rue de Belfort, en empruntant les rues du Château Rose ou Suard toutes proches, d'autant plus que les trottoirs de la rue de la Rotonde sont en pleine réfection et seront élargis, donc plus confortables,

Nous vous prions d'agréer Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président,

J.Cl Goudot